



Separation avec enfants

Par **jojo60240**, le **08/08/2020** à **10:47**

Bonjour,rrnrnJe suis chauffeur routier national, je ne rentre que le weekend pour nourrir ma famille, la maman ne travaille pas. Je suis rentré, il y a 2 semaines, elle avait quitté le domicile conjugal avec les enfants (garçon 6 ans, fille 20 mois). Je n'ai plus eu de nouvelle ni de madame ni des enfants, depuis j'ai été bloqué sur facebook. Mes appels sont bloqués, les grands-parents, plus personne ne peut voir ça vie ou les petit enfants.rrnrnElle n'a pas d'argent et vit chez une copine, non loin de chez nous, je l'ai appris par des personne qui nous connaissent. Elle a fait une demande de logement que j'ai reçue à la maison, elle a fait son préavis sur le bail de la maison. Elle est partie avec les lits et les affaires des enfants, j'ai déposé une main courante pour son départ et pour le fait qu'elle me prive des enfants. Mes enfants sont toute ma vie, ma force, je me lève pour eux afin qu'ils ne manquent de rien.rrnrnDans la demande de logement, elle a marqué : "pour violences familiales" or, je ne suis pas là en semaine et le weekend ça nous êtes déjà arrivé de nous disputer pour des futilités mais jamais je n'ai levé la main sur elle.rrnrnQu'elle se sépare est un fait mais qu'elle ne me fasse pas passer pour un méchant pour m'éloigner de mes enfants. Quand on ne réussit pas sa vie de couple, on réussit sa séparation. Là, ce n'est ni l'un ni l'autre. rnrnJ'ai rendez vous la semaine prochaine avec un avocat mais ça dure 6 mois, un an, pendant ce temps là je ne vois pas mes enfants ?rrnrnQu'est-ce que je peux faire pour voir mes enfants ?rrnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **09/08/2020** à **06:48**

Bonjour,rrnrnAvez-vous reconnu vos enfants ? Si oui, vous avez les mêmes droits que la maman. Vous faites donc une requête, via votre avocat, auprès du JAF pour qu'il fixe :rrnrn- les droits de garde exclusive pour l'un (vous pouvez demander la garde exclusive puisque c'est

aussi votre droit), et les droits de visite et d'hébergement pour l'autre, à moins que vous n'optiez pour la garde alternée, la pension alimentaire à verser le cas échéant. Une fois le jugement prononcé et devenu définitif, il s'appliquera aux parties (père et mère) et devra être scrupuleusement respecté. Votre avocat vous expliquera tout ça en détail.

Par **jojo60240**, le **09/08/2020 à 09:56**

Merci à vous pour votre réponse. Oui, nos enfants sont reconnus tous les deux. Je ne cherche pas à récupérer la femme car elle m'avait déjà fait un coup semblable en 2015 en vidant carrément la maison. Je souhaite me battre pour voir mes enfants, Après, pour la garde exclusive on verra ça au tribunal savoir si elle a le logement, les moyens de subvenir aux besoins des enfants, elle n'a que 700 € et un découvert de 400 €. Je ne vous fait pas un dessin. Avec mon salaire je paye tout : le logement, les courses, même ses cigarettes et le gasoil, l'entretien de sa voiture, etc. Ce qui nous poussait à la dispute c'est que je part toute la semaine, et pour le week end, c'est la soupe à la grimace, pas de rapport entre papa et maman ou très peu. Voilà le départ, elle est maman mais aussi une femme et elle avait un conjoint. Merci bien pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **09/08/2020 à 11:55**

Qu'appellez vous "un conjoint" ?

Par **jojo60240**, le **09/08/2020 à 12:00**

Moi je suis le conjoint nous ne sommes pas mariée ni PACS

Par **BrunoDeprais**, le **09/08/2020 à 14:35**

Bonjour. La garde des enfants va être un peu compliquée si vous ne rentrez que le WE, tout comme elle va l'être pour la mère compte tenu des revenus. Bon courage, dans un contexte aussi difficile.

Par **jojo60240**, le **09/08/2020 à 14:54**

C'est toute cette histoire j'aime cette femme je ne lui est jamais demandé de partir du moins pas réellement car dans la dispute ces finis tire toi ces déjà sorties. Je suis routier comme je vous les dit je fais des bons salaires moi qui gère tout à la maison niveau facture tout ce que je ne dépenserais pas en eau EDF nourriture et loisir quand je n'ai pas mes enfants ou que je suis sur la route serviront à lui verser une pension alimentaire car même si on ne ce

parle pas et quel n'a pas d'argent j'envoie 200€ sur le compte bancaire des deux enfants 100 + 100 histoire quel puisse achetée des couché participer chez ça copine ces pas a la copine de nourrir nos enfants ces compliquée tout ça je n'aime pas ça je suis quelqu'un de très calme dans la vie mes avec un sacré caractère j'avoue que je ne suis pas facile a vivre non plus excuser moi vous êtes pas psychologue ou assistante social tout ça pour dire que je suis un acharné de boulot je doit gagné ma vie pour que personne ne manque de rien merci pour vos réponses

Par **BrunoDeprais**, le **09/08/2020** à **16:53**

A la fois, elle vous a fait 2 fois le même style de coup, en 2015 et 2020.....rnrnDommage que maintenant il y ait 2 enfants au milieu.

Par **jojo60240**, le **09/08/2020** à **17:02**

J'ai ouvert les yeux là dessus ça peut pas continuer ainsi je serais toujours dans le doute que je rentre quel mes vider la maison elle en a peut être marre d'être seul a géré les enfants la maison ménage ect moi je suis sur la route je ne peut pas m'occuper de ça voilà donc voilà je souhaite essayé d'arrondir les angles mes chacun ça vie de sont coter rnMère célibataire 2 enfants la caf plus la pension elle s'en sortira elle aura droit a tout

Par **jojo60240**, le **12/08/2020** à **20:01**

Bonjour Pour faire suite je lui est proposer un arrangement en attendant un jugement je lui propose le 1 3 5 plus 200€ pour les enfants rnElle m'a envoyer Peter